

Article

« Les conceptions politiques de la détente (deuxième partie) »

Daniel Colard

Études internationales, vol. 5, n° 4, 1974, p. 599-622.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700489ar>

DOI: 10.7202/700489ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

PROBLÉMATIQUE INTERNATIONALE DE LA « DÉTENTE » (deuxième partie)

Daniel COLARD *

La notion de « détente » est une « fausse idée claire ». Tous les États s'y réfèrent et en acceptent le principe, mais les divergences commencent lorsqu'on s'efforce de lui donner un contenu politique précis. La détente ressemble à une « auberge espagnole » : chacun y trouve ce qu'il veut bien y apporter. Aucun politologue n'a pu encore en fournir une définition rigoureuse tant l'ambiguïté du concept est grande. Pourtant, il est utilisé quotidiennement par les chancelleries, les diplomates, les juristes, les journalistes. Souvent il interfère aussi avec d'autres expressions : « coexistence pacifique », « rapprochement », « coopération », « normalisation ».

Quelle est la nature de la détente ? Est-ce un phénomène conjoncturel ou structurel ? provisoire ou durable ? Implique-t-il un changement d'équilibre dans la société internationale ? S'agit-il d'un simple état d'esprit ?

Il semble que les États capitalistes et socialistes admettent respectivement que la détente est un long processus politique qui a pour objet – par la négociation et la coopération – de parvenir à la réduction ou à la suppression des causes de tension entre l'Est et l'Ouest. L'idée fondamentale consiste donc à transformer le système de la bipolarité hostile née avec la politique des blocs au temps de la guerre froide. Ce noble objectif peut être atteint par des moyens ou des méthodes très différentes :

- soit par un nouveau rapport des forces à l'intérieur de la relation bipolaire ;
- soit par une modification du caractère de la relation bipolaire, la guerre froide étant surmontée par le rapprochement des deux camps sous la direction des deux superpuissances ;
- soit, enfin, par la multiplication du nombre des acteurs du jeu international, la multipolarité remplaçant la bipolarité.

D'où, naturellement, plusieurs conceptions politiques de la détente. Disons, sommairement, pour simplifier, qu'on peut les classer en deux grandes catégories :

* *Maître-assistant à la Faculté de droit et des sciences économiques et politiques de l'Université de Besançon.*

il y a, d'une part, les conceptions restrictives, statiques, conservatrices, d'autre part, les conceptions extensives, dynamiques, progressistes. Les premières sont généralement défendues par les Grands et certains États socialistes, les secondes par les États occidentaux et du Tiers-Monde, moyens et petits. Ce clivage suscite d'ailleurs à l'Est comme à l'Ouest un grand débat sur les avantages, les limites et les dangers de la politique de « détente ».

Nous étudierons donc successivement les trois principales conceptions de celle-ci, à savoir :

- la détente dans la bipolarité et la coexistence pacifique interblocs ;
- la détente dans la multipolarité et l'indépendance ;
- la détente comme « armes de la paix ».

A - La détente dans la bipolarité et la coexistence pacifique interblocs

La coexistence, c'est-à-dire, étymologiquement, le fait de vivre avec ou à côté, est une institution très ancienne. Elle est aussi vieille que la société internationale composée d'États souverains, égaux et juxtaposés. Par contre, la « coexistence dite pacifique » est une institution ou plus exactement une doctrine récente qui a été élaborée par l'URSS après la révolution de 1917. Si Américains et Soviétiques pratiquent la « détente dans la coexistence », ils ne lui donnent ni la même signification ni la même portée.

Les relations de l'Union soviétique avec l'Occident ont toujours été placées sous le signe de l'ambiguïté comme le montre fort bien la subtile analyse de Jean Laloy⁵⁴. Sa thèse est la suivante. Lorsque les Bolcheviks prennent le pouvoir, ils ont l'ambition de créer un État d'un type nouveau - à la fois socialiste et révolutionnaire, à vocation messianique. Mais ce pouvoir marxiste-léniniste s'institutionnalise territorialement dans le cadre des frontières de l'ancien empire tsariste. Dès lors l'URSS devait opter entre deux vocations : soit donner la priorité à la révolution mondiale, soit préserver ses intérêts d'État en protégeant d'abord la « patrie du socialisme ». Les deux politiques pouvaient être pratiquées simultanément ou successivement en fonction des circonstances. L'État soviétique présente donc une double nature : il est à la fois unique et semblable aux autres. Unique parce que ses structures et son régime diffèrent profondément des autres entités étatiques ; semblable parce qu'il est un sujet du droit des gens et un membre à part entière de la société internationale. L'unicité le conduit à se retrancher du monde extérieur alors que l'identité le pousse à s'intégrer, à coexister, voire à coopérer avec les autres lorsque ses intérêts nationaux l'exigent. Si l'on met l'accent sur la première tendance, l'hostilité entre États capitalistes et États socialistes débouche sur le phénomène de la guerre froide ; au contraire, si l'on met l'accent sur la seconde, la conjonction objective des éléments communs débouche sur le phénomène de la coexistence pacifique. Lénine envisageait la coexistence comme une lutte, mais avec des phases et des pauses. Pour lui, la

54. Cf. *Entre guerres et paix*, Plon, Paris, 1966.

coexistence n'est possible qu'avec les peuples. Avec les gouvernements, on doit s'attendre au pire. Mais lorsqu'à partir de 1921, la perspective de la révolution mondiale s'estompe, il accepte l'idée que la pause puisse se prolonger. Il faut alors en profiter pour établir avec tous les États qui le veulent des relations commerciales, économiques et financières.

En adoptant la thèse du « socialisme dans un seul pays », Staline conserva l'idée léniniste de coexistence pacifique tout en considérant le monde extérieur comme foncièrement hostile à l'URSS. Il distinguait cependant plusieurs degrés dans l'hostilité des États capitalistes et n'hésitait pas à se rapprocher des moins « agressifs » pour contrecarrer les plus agressifs, selon la conjoncture du moment⁵⁵. À la sortie de la guerre, le problème de la coexistence pacifique se posait en termes nouveaux. D'une part, l'Union soviétique avait créé un glacis de sécurité en Europe centrale et orientale ; elle n'était plus seule puisqu'il existait désormais un « camp socialiste ». D'autre part, l'apparition de l'arme nucléaire bouleversait toutes les données de la diplomatie classique et incitait les dirigeants du Kremlin à la modération, c'est-à-dire à la détente avec l'Ouest. Après la mort de Staline, Khrouchtchev érigea la coexistence pacifique en véritable doctrine à l'occasion du XX^e Congrès du parti communiste, en février 1956. Celle-ci reposait sur trois affirmations essentielles : la non-évitabilité des guerres entre États capitalistes et socialistes, la possibilité d'un passage pacifique au régime socialiste, la pluralité des voies d'accès au socialisme. Qu'est-ce que la politique de coexistence pacifique avec l'Ouest ?

Dans son expression la plus simple, répond le secrétaire du P.C.U.S. elle signifie la renonciation à la guerre comme moyen de règlement des questions litigieuses. Cependant cela n'épuise nullement la notion de coexistence pacifique. En plus de l'engagement de non-agression, elle suppose aussi l'engagement de tous les États de ne violer l'intégrité territoriale et la souveraineté des autres sous aucune forme et sous aucun prétexte. Le principe de la coexistence pacifique signifie la renonciation à l'ingérence dans les affaires intérieures des autres pays aux fins de changer leur régime d'État ou leur mode de vie, ou bien pour d'autres motifs quelconques. La doctrine de la coexistence pacifique prévoit aussi que les relations politiques et économiques entre les pays doivent se baser sur l'entière égalité des droits des parties et sur la réciprocité des avantages⁵⁶.

À la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU, le 23 septembre 1960, M. « K » expliqua que cette notion n'était pas une tactique ou une machine de guerre destinée à duper les Occidentaux mais le produit d'une nécessité objective. Le XXII^e Congrès du P.C. de 1961 fit de la coexistence pacifique le principe directeur de la diplomatie soviétique. Les successeurs de Khrouchtchev continuent

55. Cf. L'évolution de la diplomatie soviétique entre 1933 et 1945 : l'affaire de Munich, le pacte Ribbentrop-Molotov, l'alliance avec les États-Unis et la Grande-Bretagne contre l'Axe après 1941. Voir aussi l'ouvrage précité des professeurs Bretton et Chaudet.

56. *Ce que je pense de la coexistence pacifique*, par N. S. KHROUCHTCHEV, Plon, Paris, 1960. Voir aussi les ouvrages de TUNKIN : R.C.A.D.I., 1958, vol. 95 ; *Droit international public, problèmes théoriques*, Pédone, Paris, 1965.

eux-mêmes de le proclamer au XXIII^e (1966) et au XXIV^e Congrès (1971). Mais attention, si la coexistence pacifique implique la coopération pour maintenir la paix et la sécurité internationales, elle revêt également un caractère conflictuel parce que la coexistence idéologique entre le capitalisme et le socialisme est impossible. Le communiqué final des deux conférences mondiales des P.C. de Moscou, de décembre 1960 et juin 1969, ne laisse sur ce point aucun doute :

La coexistence pacifique d'États ayant des systèmes sociaux différents n'est pas synonyme de réconciliation entre les idéologies bourgeoises et socialistes. Elle suppose, au contraire, une intensification de l'effort des partis communistes pour le triomphe des idées socialistes.

En d'autres termes, la compétition entre les deux systèmes n'exclut nullement la lutte des classes dans l'arène internationale... Juridiquement, il est intéressant de noter que ce concept d'origine marxiste figure dans un texte constitutionnel occidental. On le trouve en effet mentionné dans la loi fondamentale de la RFA du 23 mai 1949, à l'article 26. Celui-ci dispose :

Les actes qui sont de nature à troubler la coexistence pacifique des peuples et qui sont accomplis dans cette intention, en particulier les actes qui préparent une guerre d'agression, sont inconstitutionnels. Des peines doivent être prévues contre eux.

Une loi fédérale a été votée pour sanctionner le *Friedensverrat* : une peine de dix ans de prison au minimum et l'incarcération à vie au maximum. Sur le plan international, c'est le traité sino-indien sur le Tibet, du 29 avril 1954, qui énonce pour la première fois les cinq principes de base de la coexistence pacifique : respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, non-agression mutuelle, non-ingérence dans les affaires intérieures ; égalité et avantages mutuels, coexistence pacifique. La conférence afro-asiatique de Bandoeng d'avril 1955 portera la liste à dix. En 1961, l'Assemblée générale des Nations unies sera saisie de la question afin d'en codifier les aspects juridiques. À la suite d'un accord entre l'Est, l'Ouest et le Tiers-Monde, elle créa un Comité spécial qui fut chargé d'étudier les « principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les États conformément à la Charte de l'ONU ». Les travaux aboutirent le 24 octobre 1970, à l'occasion du 25^e anniversaire des Nations unies, à l'adoption de la résolution 2625 (XXV) proclamant et explicitant dans une déclaration solennelle les sept grands principes fondamentaux qui doivent régir les relations entre États à régimes politiques et sociaux opposés :

- le principe que les États s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations unies ;
- le principe que les États règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger ;

- le principe relatif au devoir de ne pas intervenir dans les affaires relevant de la compétence nationale d'un État, conformément à la Charte ;
- le devoir des États de coopérer les uns avec les autres conformément à la Charte ;
- le principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes ;
- le principe de l'égalité souveraine des États ;
- le principe que les États remplissent de bonne foi les obligations qu'ils ont assumées conformément à la Charte.

L'un des traits essentiels de la coexistence pacifique en vigueur depuis 1962 réside dans le fait qu'elle a été décidée entre les deux seules superpuissances et ne dépend pratiquement que des Américains et des Soviétiques. Les autres États, n'ont guère le pouvoir de la compromettre ou de la consolider sans leur consentement. La Chine maoïste, qui la conteste, est elle-même encore impuissante à la modifier de son propre chef. L'observation vaut aussi pour l'Europe qui n'en finit pas de chercher son « identité » pour s'unir politiquement...

La coexistence pacifique est une nécessité qui résulte de la révolution nucléaire et de la dissuasion bipolaire. Elle est mutuellement consentie par les Grands, mais en quelque sorte négativement puisque son but suprême est de prévenir les conflits armés directs, et non de bâtir un monde dans l'union et l'harmonie des États. Elle a ouvert la voie à une détente à contenu variable, à un dialogue sur le contrôle des armements et donc à une meilleure compréhension entre Moscou et Washington, mais non à un ordre international plus juste. Elle demeure un état de fait fragile et instable, un palliatif provisoire précieux, qu'une rivalité constante menace chaque fois qu'elle semble remettre en cause l'équilibre des forces et des blocs. Elle est en effet beaucoup moins un état d'esprit qu'un expédient, un parapluie à l'ombre duquel les luttes se poursuivent pourvu qu'elles ne déclenchent pas l'apocalypse thermonucléaire. La détente dans la bipolarité et la coexistence pacifique interblocs s'apparente à un simple armistice militaire de longue durée, exigeant le maintien rigide de positions politiques anciennes. L'équilibre de la terreur a fait prendre conscience à chaque camp qu'il ne peut prendre certaines initiatives sans s'exposer à une riposte de l'autre. Il convient donc de s'accommoder du *statu quo* politique et territorial issu de la paix manquée de 1945. Le principe du respect de la souveraineté et celui de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États constituent le noyau dur de la coexistence entre l'Est et l'Ouest. Dès lors, chaque superpuissance doit conserver le contrôle de sa propre sphère d'influence et préserver son leadership sur ses alliés ou satellites. D'où la doctrine Brejnev de la souveraineté limitée des États socialistes et la règle de l'internationalisme prolétarien ; d'où l'intervention américaine à Saint-Domingue et au Viêt-nam, sans parler de la doctrine Monroe, Truman, Eisenhower ou Nixon.

Dans cette conception, la coexistence pacifique ne serait pas le contraire de la guerre froide, mais simplement sa face positive. Il n'y aurait pas lieu de la

distinguer de la détente, les deux notions recouvrant le même contenu, à savoir la mise entre parenthèses des contradictions insurmontables qui existent entre les États capitalistes et les États socialistes. D'autres puissances, moyennes ou petites, contestent la vision des supergrands et conçoivent tout autrement la politique de détente. Elles rejettent la bipolarité soviéto-américaine et dénoncent le système des blocs.

B - La détente dans la multipolarité et l'indépendance

La coexistence pacifique n'est pas la paix. C'est une conception des relations entre États ou entre groupes d'États animés de principes différents et poursuivant des buts différents. Pour les Soviétiques, elle est le produit des lois objectives de l'histoire et représente une forme spécifique de la lutte des classes ; elle correspond donc à la formulation non guerrière (d'où son nom) d'un antagonisme fondamental qui ne prendra fin que par l'élimination de l'un des deux régimes en compétition. Pour les Occidentaux, la coexistence pacifique est liée à l'équilibre global des forces ; elle suppose le droit à l'existence de l'autre et n'est que la transposition sur le plan des relations internationales de la valeur accordée à la pluralité des opinions individuelles sur le plan intérieur.

La diplomatie gaullienne, entre 1963 et 1969, avait pour ambition d'aller au delà de la notion de coexistence entre l'Est et l'Ouest, en transcendant la division du monde en blocs par une politique de « détente, entente et coopération ». Cette conception implique une véritable démocratisation de la société internationale et l'avènement d'un « autre ordre, d'un autre équilibre », fondé non plus sur la bipolarité et l'accord des blocs mais sur la multipolarité et l'indépendance des États. La France condamne la « double hégémonie » convenue entre les deux colosses américain et soviétique ; elle souhaite rompre « cette étouffante rigidité » que provoque l'opposition des deux camps. Il s'agit d'effacer Yalta et de mettre un point final à la guerre froide. « La France, disait le général de Gaulle, attend l'équilibre et la paix du monde, non point des surenchères idéologiques dont se couvrent les candidatures à la domination, mais bien de la personnalité et de la responsabilité des États ». Cela signifie que chaque pays doit avoir les « mains libres », que chaque peuple a le droit de disposer de lui-même, que chaque nation peut choisir son propre destin...

Pour que la paix s'établisse sur le vieux continent, il faut que l'« Europe européenne », qui forme un tout en dépit de ses déchirements, s'instaure progressivement dans les faits. Les conditions ? Elles ont été clairement exposées par l'ancien chef de l'État, le 1^{er} décembre 1966, lors d'une réception donnée au Palais de l'Élysée en l'honneur de la visite en France du premier ministre de l'URSS, A. Kossyguine :

Cela implique d'abord la détente, c'est-à-dire, entre tous les États de notre continent, la pratique délibérée de relations normales à tous égards. Cela implique ensuite l'entente, autrement dit la possibilité de considérer objectivement, les uns avec les autres, tous les sujets d'intérêt commun, notamment et bien entendu

celui du sort de l'Allemagne et celui de la sécurité qui sont évidemment liés et sans le règlement desquels, compte tenu des terribles blessures que les guerres mondiales ont infligées à notre continent, celui-ci ne saurait trouver l'harmonie ni la stabilité. Enfin, pour qu'apparaisse une Europe rassemblée, il lui faut des ambitions. Lesquelles ? Celles que lui commande notre époque : à l'intérieur d'elle-même, le développement, scientifique, technique, économique, dont désormais tout dépend et qui est le meilleur terrain de convergence internationale ; à l'extérieur, outre l'exploration de l'espace qu'une Europe unie poursuivrait avec des chances illimitées, un concours concerté à apporter, partout dans le monde, à l'avance des peuples retardés ainsi qu'au maintien de la paix. [...] Suivant nous, Monsieur le Président, voilà quels sont les motifs et les buts de la coopération de nos deux peuples ⁵⁷.

Ainsi, la grande idée du Général, au début du rapprochement avec l'Est, semble avoir été de commencer à régler par un dialogue direct entre Moscou et Paris le problème européen par excellence : celui de l'Allemagne. Un bon connaisseur du camp socialiste, Michel Tatu, journaliste du *Monde*, estime que de Gaulle a commis une « erreur d'analyse » et a manqué de « logique » dans son approche du bloc communiste européen ⁵⁸. Ces griefs sont-ils fondés ?

M. Tatu observe d'abord qu'à la formule gaullienne : « détente, entente et coopération », il conviendrait de substituer : « dialogue et coopération ». Ce n'est pas seulement une question de vocabulaire. La « détente », écrit-il, et à plus forte raison l'« entente », suppose qu'un « climat nouveau » commande l'ensemble des rapports entre les deux États. Non seulement les litiges doivent être réglés à l'amiable, mais ils ne doivent pas surgir trop fréquemment ; le ton des échanges doit être « amical et même chaleureux ». Comment est-ce possible sans une certaine communauté d'idéaux et de structures internes ? Surtout, l'URSS ne croit guère à la notion de « climat », en général, et de « détente », en particulier, parce que le maintien et la cohésion de son système politique exigent un « niveau assez élevé de tension contre des ennemis réels ou imaginaires ». D'autre part, la poursuite d'une politique de détente conduit à prendre l'engagement d'entretenir systématiquement de bonnes relations avec Moscou dans tous les domaines. Cela équivaut en dernier ressort à limiter sa liberté d'action, d'autant plus que le succès ou l'échec de cette politique dépendra toujours du Kremlin. Il faut être deux pour faire de la « détente » et le gouvernement soviétique peut à tout moment, par la menace d'un raidissement de sa diplomatie, forcer ses partenaires occidentaux à de nouvelles concessions.

Pour toutes ces raisons, Michel Tatu recommande plutôt une politique de dialogue et de coopération menée « au coup par coup » et sans « inhibitions » sur tous les sujets d'intérêt commun. Cette tactique lui semble préférable parce

57. Cf. *Discours et messages : Vers le terme (1966-1969)*, Plon, Paris 1970, p. 124 ; voir aussi dans le même volume les discours prononcés par de Gaulle au cours de son voyage officiel en URSS du 20 juin au 1^{er} juillet 1966.

58. Cf. *Le triangle Washington-Moscou-Pékin et les deux Europe(s)*, Casterman (poche), 1972.

qu'elle préserve la liberté d'action, les partenaires ne s'estimant liés que par les accords techniques conclus et par le maintien d'« un climat général ». C'est le type de rapports qui prévaut précisément entre les deux supergrands.

Quand à l'« erreur d'analyse », elle a consisté à miser sur une évolution du monde communiste vers la « libéralisation » et l'« indépendance » au moment précis où cette évolution prenait fin en URSS. Le fait capital, note ce journaliste, a été la chute de Khrouchtchev en octobre 1964 :

Il était clair que son éviction équivalait à un phénomène de « rejet » d'un réformateur trop audacieux, par l'appareil conservateur du parti et qu'une politique beaucoup plus rigide allait suivre.

Il concède avec honnêteté que ce mouvement de régression n'est apparu dans toute son ampleur qu'à partir de 1968, partant qu'il était imprévisible de l'extérieur... Le « manque de logique », écrit-il, se manifeste dans le traitement privilégié que de Gaulle accorde à la Russie soviétique et dans le peu d'attention accordée en comparaison aux autres pays est-européens. La question reste sur ce point très controversée. Trois solutions s'offraient à la France : elle pouvait pratiquer la détente d'abord avec l'URSS, ensuite avec les démocraties populaires ou agir sur les deux fronts à la fois. Si Paris se rapprochait exclusivement des Russes, il les aidait à consolider leur empire sur les satellites et la « détente » était purement formelle. Mais la démarche contraire, l'établissement de rapports privilégiés avec les alliés de Moscou, risquait de braquer l'URSS qui n'aurait pas manqué alors de faire pression sur eux pour qu'ils refusent les contacts avec l'Ouest. Le Général était conscient de ce dilemme ; il tentera de trouver une voie médiane, avec plus ou moins de bonheur. L'analyse de Michel Tatu est intéressante, même si elle n'emporte pas la conviction.

Après l'intervention des Cinq en Tchécoslovaquie, le 21 août 1968, la France ne renonce pas à sa politique d'ouverture à l'Est. Cependant, le nouveau ministre des Affaires étrangères, Michel Debré, introduit une distinction nouvelle entre trois types de détente, dans une interview qu'il donne au journal gaulliste, la *Nation*, le 9 septembre 1968⁵⁹.

Il y a d'abord la « détente entre le bloc de l'Est et celui de l'Ouest », qui se traduit par l'« absence de conflit entre les deux superpuissances, chacun gardant jalousement la liberté d'agir dans la sphère que l'autre accepte de lui reconnaître ». C'est ce que nous avons appelé la conception de la détente dans la bipolarité et la coexistence pacifique interblocs. Elle est à rejeter. La seconde, que Paris pratique, est « une volonté de coopération entre la nation soviétique et les nations européennes de l'Ouest, et au premier chef la France ». Il existe enfin un troisième et dernier aspect de la détente : « celle qui, à l'intérieur du camp socialiste et à l'intérieur même de chacun des pays socialistes, aboutit à une libéralisation des rapports entre les États, entre l'État et les citoyens. Toutes les formes de détente, conclut M. Debré, sont liées entre elles. »

59. Interview citée par Tatu dans son livre, p. 123.

Après le départ du général de Gaulle et l'arrivée à l'Élysée de G. Pompidou en juin 1969, c'est précisément ce troisième aspect de la détente qui va être au centre des travaux préparatoires à la réunion de la Conférence paneuropéenne sur la sécurité et la coopération. Le successeur de M. Debré au Quai d'Orsay, Maurice Schumann, déclare en effet à New York, le 28 septembre 1971, devant l'Assemblée générale de l'ONU. :

Cette conférence – dont la préparation doit maintenant entrer dans sa phase décisive – quel nom l'histoire lui donnera-t-elle ? « Conférence Est-Ouest » ? Surtout pas ! Notre dessein n'est certes point de consacrer, ni même d'organiser la confrontation de deux camps mais au contraire de la réduire jusqu'à la faire tomber en désuétude [...]

Nous estimons que le développement multiforme d'une coopération étendue à tous s'impose pour réduire les facteurs d'instabilité, si l'on entend aborder en profondeur le problème de la sécurité européenne...

La consécration de la détente passe par le respect, et par l'épanouissement, grâce à une libre coopération, des indépendances nationales et qui, dans un continent si riche de possibilités pour le meilleur et pour le pire, signifie tous ensemble le progrès et la paix [...] ⁶⁰.

Pour la France, la CSCE n'est pas un point d'arrivée mais un point de départ. Elle a pour objet de surmonter les rivalités de la guerre froide par la dynamique du dialogue, du contact, de la coopération entre les deux moitiés de l'Europe afin de fonder la sécurité collective sur autre chose que l'équilibre de la terreur et l'esprit de Yalta. Le refus des hégémonies apparaît comme le stimulant le plus efficace d'un rapprochement entre États socialistes et États capitalistes. Paris attend des deux superpuissances qu'elles s'arrachent au rêve d'une planète uniquement soumise à leur double influence, la bipolarité et la coexistence inter-blocs étant incapables d'assurer la paix dans le monde.

Ces thèmes ont été repris au plus haut niveau par le chef de l'État français lors du voyage à Paris du secrétaire général du P.C.U.S, M. Brejnev, en octobre 1971 :

Nous plaçons au-dessus de tout la notion d'indépendance nationale : nous respectons toutes les indépendances, nous sommes décidés à faire respecter la nôtre... J'ai affirmé à Moscou (1970) et réaffirmé ici notre conviction qu'une CSCE peut être le grand espoir de notre continent et l'instrument durable de son équilibre pacifique. Équilibre fondé non pas sur l'égalité dans la terreur, mais sur l'égalité dans la connaissance mutuelle, dans la coopération active, dans le rapprochement des hommes (...) ⁶¹.

En outre, dans la déclaration commune franco-soviétique adoptée le 30 octobre 1971, on peut lire que la conférence doit contribuer à « surmonter la division du continent en blocs » et avoir pour effet le développement, entre tous les pays qui participeront, des échanges économiques et commerciaux, de la « coo-

60. Cf. notre article dans « *Chronique de politique étrangère* », col. XXVI, 1973 : « La CSCE : ses origines et la position du gouvernement français. »

61. Discours présidentiel prononcé à Versailles le 25 octobre 1971.

pération sur le plan industriel et technique, des échanges culturels et scientifiques, des contacts entre les hommes ».

Le gouvernement français parvient donc à faire admettre officiellement à l'URSS – ce qui est nouveau – la nécessité d'inscrire à l'ordre du jour de la CSCE la coopération dans le domaine humanitaire, c'est-à-dire la délicate question des Droits de l'Homme. Dans cette conception, la détente interblocs ne peut déboucher que sur la détente intrabloc, la liberté des individus étant inséparable de l'indépendance des nations

Les « recommandations finales » de la préconférence d'Helsinki⁶², rendues publiques le 8 juin 1973, font en effet une large place aux échanges culturels et humains, qui constituent désormais le point 3 de l'ordre du jour de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. La première phase de celle-ci s'est déroulée comme prévu dans la capitale finlandaise, en juillet 1973, au niveau des ministres des Affaires étrangères. Les discours prononcés ont démontré que l'euphorie de la détente n'avait pas aboli les clivages idéologiques entre l'Est et l'Ouest et qu'il serait très difficile de trouver un compromis dans le domaine des contacts entre les personnes, de la diffusion de l'information et de la coopération culturelle.

Dans un remarquable exposé, le 4 juillet 1973, M. Jobert, intervenant dans le débat général de la CSCE, a clairement défini la position, les objectifs et les espoirs de la France. Après avoir rappelé que la réunion d'Helsinki était le résultat d'« une longue attente » et que – depuis 1963 – les nations avaient renoncé à la guerre froide et préféré « parler de détente, c'est-à-dire tout simplement dialoguer entre elles dans la mesure où elles étaient libres de le faire », le ministre a précisé comment il entendait le concept de sécurité :

Nous sommes venus pour parler de la sécurité : que nul n'en doute, ici et au dehors. La sécurité, c'est le grand rêve des faibles et des opprimés – individus comme nations –, c'est aussi la liberté de penser, de parler et d'agir, de se déterminer sans pressions et menaces, et la sécurité c'est toujours le respect de la sécurité d'autrui [...]

Oui, voilà les mots « la résolution des esprits », résolution à ne jamais consentir l'abandon de soi-même aux fausses sécurités, résolution à ne jamais consentir au désarmement moral, celui qui émousse l'esprit de résistance, qui trompe la vigilance et conduit à la servitude.

Il faut que l'opinion publique sache qu'une conférence aussi prestigieuse, aussi attendue soit-elle, peut – à l'inverse de ses ambitions – égarer les esprits par des fausses assurances.

Pour qu'il n'en soit pas ainsi, la résolution de chaque nation à défendre sa paix, sa sécurité est indispensable. Celle qui s'abandonne, sera abandonnée. Celle qui a le courage de faire face sera respectée ! ... La sécurité se mérite, on ne la gagne pas à la tombola.

62. 22 novembre 1972–8 juin 1973, voir l'analyse détaillée des travaux des 34 dans *Études Internationales*, vol. IV n° 3 et 4 de 1973 : « Les pourparlers exploratoires d'Helsinki », article de F. CARLE.

Le seul moyen pour l'atteindre : c'est d'ouvrir la voie de la liberté à toutes les nations car « nous croyons que la paix passe par l'échange – celui des idées, des marchandises –, par la libre circulation des individus, par leur libre détermination ». Là est l'espoir que la France place dans cette Conférence : sinon, elle ne sera qu'« un leurre pour les multitudes, une manœuvre pour les plus habiles, une erreur pour les autres ». Ce langage séduit naturellement moins l'URSS que ses satellites, et plus les petits États que les grandes puissances.

La conception française de la détente dans la multipolarité et l'indépendance nationale s'oppose point par point à celle de la détente dans la bipolarité et la coexistence pacifique interblocs. Elle implique l'avènement d'un nouvel ordre international à l'échelle planétaire. Cette aspiration est aussi celle de nombreux États non alignés du Tiers-Monde ; c'est ce qui explique sans doute l'écho favorable qu'a trouvé le message gaullien dans les pays prolétaires⁶³. En réalité, c'est à partir d'août 1973 que la problématique de la détente va être posée dans toute son ampleur aux États socialistes comme aux États capitalistes. Le temps des finasseries, des louvoiements, des ambiguïtés prend fin avec les événements des huit derniers mois : l'affaire Sakharov-Soljenitsyne⁶⁴, l'exil de Siniavski en France, la non-libération d'Amalrik, le procès des intellectuels contestataires Piotr Yakir et Victor Krassin, le refus du droit à l'émigration, obligent les Occidentaux à regarder en face les limites de la politique de détente. À côté de cette première question relative aux droits de l'homme en URSS, l'attitude du Kremlin en soulève une seconde⁶⁵ : pourquoi ce renforcement constant du potentiel militaire de l'Armée rouge, en Europe et sur les mers, qui paraît, lui aussi, passablement contradictoire avec la volonté de détente⁶⁶ ?

Dans ce contexte, il faut ajouter encore le blocage des négociations *SALT* n° 2, les obstacles rencontrés à Vienne dans la discussion sur les *MBFR* et à Genève lors de la deuxième phase de la CSCE : ces trois conférences étaient en effet dans l'impasse à la fin de l'année 1973. D'autre part, la mise au point par les Soviétiques des engins *MIRV*, l'accroissement très sensible du budget militaire américain, les démonstrations antisoviétiques du Congrès de Washington en

63. Voir notamment le discours du général Gowon, chef de l'État de la Nigeria, prononcé au dernier sommet des pays non alignés, à Alger, en septembre 1973 : « La détente n'a pas apporté la paix aux petits pays... Elle n'a pas signifié l'amélioration de notre sort... »

64. Les dissidents russes donnent des interviews, en août 73, aux correspondants occidentaux à Moscou et défient les autorités soviétiques ouvertement. L'affaire se terminera par l'expulsion d'URSS du prix Nobel de littérature (1970), à la suite d'un décret pris le 13 février 1974 par le présidium du Soviet suprême.

65. Cf. Les articles de Michel Tatu dans *le Monde* des 14 et 15 août 1971 : « Questions à l'URSS : Deux aspects de la détente ».

66. La Chine elle-même n'a-t-elle pas, en août-septembre 1973, mis en garde l'Europe occidentale contre les « illusions de la détente » et inciter celle-ci à s'unir et à renforcer sa défense ? Au X^e Congrès du PCC, M. Chou En-lai a soutenu que la détente n'était qu'un phénomène « temporaire » et « superficiel » Il a renouvelé cet avertissement au président Pompidou lors de son voyage en Chine en demandant à la France de ne pas « relâcher sa vigilance » à l'égard de l'URSS.

matière commerciale (amendement Jackson) sont autant de points sur lesquels la détente a buté dangereusement récemment. Enfin, malgré la bonne volonté manifestée par Moscou dans l'élaboration du cessez-le-feu au Proche-Orient et sa présence à la conférence de Genève sur le conflit israélo-arabe, les États-Unis n'ont pas oublié l'attitude ambiguë de l'URSS. Celle-ci n'a-t-elle pas refusé d'informer son partenaire de l'imminente confrontation militaire du Kippour et menacé d'apporter son appui armé à l'un des belligérants. Bref, l'Occident ouvrait les yeux, les illusions tombaient. Le moment était venu d'entamer un grand débat entre les partisans et les adversaires de la détente pour savoir si celle-ci servait ou non la paix. À l'Est, un certain nombre d'émigrés de l'intérieur, ces demeurés de la diplomatie bipolaire, luttant avec un courage exemplaire pour démocratiser le socialisme bureaucratique, faisaient aussi brusquement entendre leurs voix. Ils mettaient en garde les démocraties libérales contre un rapprochement inconditionnel avec « un partenaire extrêmement astucieux et qui a l'avantage d'un régime totalitaire » (Soljénitsyne). L'heure de la vérité avait sonné...

C – La détente comme « armes de la paix » : le grand débat

Après dix années de détente dans la bipolarité et la coexistence interblocs, le Monde est passé de la « guerre froide » à la « paix froide ». Il est toujours à la recherche d'une paix véritable, d'un nouvel équilibre international. L'imperfection et la fragilité du système actuel ont été parfaitement soulignées par le ministre français des Affaires étrangères M. Jobert, qui a déclaré devant l'Assemblée de l'U.E.O., le 21 novembre 1973 :

... La détente entre les deux Grands, résultat des analyses des stratèges et des économistes, n'est peut-être qu'un moment historique lié à certains facteurs, dont la permanence n'est pas assurée : la rivalité de puissance demeure... Comment définir alors les conditions d'une détente véritable et par-là même durable ? Car ce qui nous est proposé jusqu'ici est trop exclusif, trop impérieux peut-être aussi, pour que les réflexions de chaque peuple puissent s'y retrouver en accord avec ses intérêts et son idéal. Il y a une autre voie de la détente, sur laquelle nous pourrions être nombreux à circuler. Pourquoi ne pas la rechercher ensemble et agrandir le groupe de ceux qui veulent échapper aux certitudes oppressantes ?

Voilà bien la question des questions : comment agrandir le cercle de ceux qui veulent échapper aux certitudes oppressantes ? comment passer d'une détente formelle à une détente réelle, d'une détente interblocs à une détente à l'intérieur du bloc socialiste ? Samuel Pizar, brillant avocat international et expert juridique pour les problèmes du commerce Est-Ouest, ancien conseiller du président Kennedy, du Département d'État et de l'UNESCO, répond dans un livre célèbre publié en 1970 que les *Les Armes de la paix* avec le monde communiste sont les capitaux occidentaux et le développement des échanges commerciaux. À peu près à la même époque, plusieurs ouvrages écrits par des écrivains contestataires russes sont publiés à l'Ouest : *La liberté intellectuelle en URSS et la coexistence* d'Andrei D. Sakharov, père de la bombe H ; *L'Union soviétique survivra-t-elle en 1984 ?* d'Andrei Amalrik, jeune historien plusieurs fois arrêté et déporté en

Sibérie ; *Le premier cercle*, *Le pavillon des cancéreux*, *Le discours de Stockholm*, Août 1914, enfin, en décembre 1973, *L'archipel du Goulag*, d'Alexandre Soljénitsyne, prix Nobel 1970. Cette littérature dissidente et hétérodoxe provoque un grand débat sur l'avenir de la détente.

Il convient en premier lieu d'exposer les thèses de Samuel Pissar et de ses partisans.

L'auteur des *Armes de la paix* et des *Transactions entre l'Est et l'Ouest* esquissait ainsi, en 1970, la nouvelle approche pour une détente réelle avec les États socialistes :

Dans le conflit historique qui oppose le monde occidental au monde communiste, ce ne sont pas les installations militaires — si vastes et si coûteuses soient-elles — qui constituent son arme la plus efficace : c'est son aptitude plus grande au progrès économique. Le glaive qui ouvrira les portes de l'Orient est pacifique : c'est la coopération commerciale et industrielle, avec les libertés humaines qui lui font escorte. La conquête promet d'être d'autant plus aisée que la victime la souhaite, en vérité, au plus profond d'elle-même. Lentement mais sûrement une idée fait son chemin : la manière la plus féconde de progresser vers la paix mondiale consiste à accroître sans cesse les contacts matériels entre les peuples. Tout autre manière d'aborder le problème s'est avéré stérile⁶⁶.

L'apôtre du « bon usage du commerce au service de la paix » estime que l'URSS se retrouve, cinquante-trois ans après la révolution d'Octobre, devant le problème essentiel suivant : comment produire en masse les produits alimentaires et les biens de consommation nécessaires à une population de 250 millions d'âmes, et comment les distribuer ? Le remède fondamental à la crise économique de l'Est et à la pression du consommateur, dit-il, réside dans l'intégration du système socialiste au marché mondial, dans les projets communs, dans ce qu'il appelle la création de « compagnies transidéologiques ». En d'autres termes, il s'agit de mettre sur pied des sociétés mixtes à participation communiste et capitaliste égale qui allient, d'un côté, le dynamisme, l'énergie de l'entreprise privée, et de l'autre, une main-d'œuvre qualifiée, bon marché et disciplinée. Ce type nouveau d'entreprise est conçu sur les principes d'une participation paritaire au capital et au conseil d'administration, conjuguant donc des intérêts mutuels, et d'une direction désignée conjointement⁶⁷. Le premier objectif de ces sociétés est d'établir en commun un système de production et de distribution ; l'efficacité est leur critère essentiel, la politique et l'idéologie étant reléguées à l'arrière-plan. C'est pourquoi elles sont qualifiées très justement de « transidéologiques ».

Dans les pays socialistes, des entreprises mixtes, communistes et capitalistes, ont été expérimentées pour la première fois dans la Yougoslavie de Tito, en vertu d'une législation promulguée dès 1967. En 1971, des lois comparables ont été édictées par la Roumanie de Ceausescu et, en 1972, par la Hongrie de

66. « *Les armes de la paix* », Denoël, 1970, p. 21.

67. Voir le projet de « Charte pour la coopération économique Est-Ouest » annexé à la fin du livre de Samuel Pissar, *op. cit.*

Kadar. La Pologne, la Tchécoslovaque et d'autres démocraties populaires envisagent actuellement des réformes similaires. Quant à l'Union soviétique, elle préfère procéder par contrat. Pour ne pas insulter l'idéologie marxiste-léniniste, Moscou passe des accords avec des firmes capitalistes pour le développement des projets sibériens (bois avec un consortium japonais, gaz naturel avec un consortium américain) qui ne comportent pas de participation au capital. En fait, cela revient pratiquement au même. C'est par l'expansion progressive du commerce et de la coopération, par une prospérité plus grande mutuelle que l'Est et l'Ouest peuvent consolider le « fragile édifice de la paix ». Les États-Unis, le Japon et l'Europe occidentale ont les moyens d'aider à la « transformation des sociétés communistes enrégimentées », dont les ressources sont au service d'une idéologie expansionniste, en « sociétés de consommation », désireuses à tout prix d'éviter la destruction nucléaire. L'établissement « patient » et « pragmatique » de liens économiques crée entre les peuples des « relations durables », et les avantages qu'ils comportent constituent une garantie de leur pérennité. Chaque ajustement de « sociétés ennemies » motivé par de bonnes raisons économiques les rend « moins rigides » et « moins belliqueuses ».

Aussi tout ce qui peut être fait pour encourager les contacts – grâce au tourisme, au commerce, à l'échange des brevets, de la technologie, de la science, de la coopération industrielle – exerce une influence libératrice sur les sociétés communistes et leurs institutions. La circulation des idées suivra celle des marchandises ; et une fois que ce processus sera mis en marché, il ne pourra plus être arrêté :

Les savants et les industriels de l'Est ne pourront mener à bien leur part d'une entreprise commune s'ils ne sont pas libres d'expérimenter de nouvelles techniques et de nouvelles idées. Et pour cela, il faudra bien qu'ils soient autorisés à se débarrasser des chaînes intellectuelles que leur système leur a imposées pendant si longtemps. Car aucun progrès économique n'est possible tant que les esprits ne sont pas libres [...]

Les conservateurs staliniens, craignant comme la peste les réformes intérieures et les contacts avec l'extérieur, refusent d'admettre le lien inévitable qui existe entre progrès industriel et liberté humaine. Mais quelque fermes que soient leurs discours, les plus éclairés parmi les dirigeants soviétiques se rendent compte qu'ils se trouvent en face d'un choix difficile et inévitable : s'ils s'opposent à ce que le souffle nouveau des méthodes occidentales viennent réchauffer les pays de l'Est, les retards économiques de leur bloc s'accroîtront et ils devront entretenir à grands frais les autres pays socialistes tout comme ils entretiennent déjà Cuba et l'Égypte ; s'ils relâchent leur empire, des changements se produiront capables de balayer une grande part de leur pouvoir totalitaire. Le processus de la libéralisation sera lent et difficile...

Telle est brièvement résumée la « doctrine Pissar » qui divise non seulement les Américains mais aussi les Européens de l'Ouest et les Japonais. Depuis 1969 en tout cas, il semble bien que le président Nixon, en favorisant délibérément le développement économique de l'URSS, a fait sienne la maxime énoncée, jadis, par l'ancien premier ministre anglais Harold Macmillan : « Je préfère les com-

munistes gras aux communistes maigres. Ils sont moins dangereux. » Mais le sont-ils vraiment ? Voilà le vrai débat évoqué avec passion par les partisans et les adversaires de la détente, aussi bien à Washington, qu'à Tokyo, à Londres, à Bonn, à Rome qu'à Paris. Les thèses de Pisar ont suscité des réactions en sens contraire.

Raymond Aron, par exemple, se demande si les Occidentaux ne vont pas un jour regretter leurs « amabilités » à l'égard de l'Union soviétique⁶⁸. Il fait d'abord remarquer que, jusqu'à maintenant, les ouvertures occidentales, loin d'avoir contribué à la libéralisation de la société russe, se sont traduites en réalité par un durcissement de l'appareil policier et une répression accrue (procès d'intellectuels contestataires, censure, expulsions de dissidents, brouillage des radios de l'Ouest, etc.) Tout se passe en fait comme si M. Brejnev multipliait les précautions pour éviter que les contacts avec le monde extérieur ne viennent à rompre le monolithisme idéologique de son empire. Le chef de la police secrète et le ministre de la Défense n'ont-ils pas accédé récemment au Politburo du Parti ? Cette observation confirme l'analyse de Michel Tatu selon laquelle le maintien et la cohésion du système soviétique exigent « non pas une détente générale », mais bien au contraire « un niveau assez élevé de tension » contre des ennemis réels ou imaginaires. La détente extérieure appellerait donc une plus grande vigilance idéologique à l'intérieur, une politique plus rigide et encore plus autoritaire.

Le deuxième argument de R. Aron est que consentir des prêts à l'URSS revient à donner au Kremlin les moyens économiques de ne pas réduire ses formidables dépenses militaires. Il s'inquiète donc de voir, aujourd'hui, la marine russe en passe d'être la plus puissante de la planète. Il affirme qu'à Moscou « les dirigeants n'ont aucune peine à parler de coexistence et à construire des porte-avions supplémentaires ». En Occident, au contraire, les gouvernements libéraux, note-t-il, risquent d'avoir beaucoup de difficultés à faire accepter par les contribuables une politique coûteuse mais nécessaire de défense si la détente devient durable et semble régner partout. D'où l'hypothèse pessimiste qui pourrait, si les États-Unis relâchaient leurs efforts, mettre Washington à la merci d'une percée technologique soviétique dans le domaine militaire. C'en serait fini, alors, de la paix par l'équilibre global et stratégique des armes.

Charles Levinson⁶⁹ conteste aussi les conclusions de Samuel Pisar et voit dans le commerce Est-Ouest une « fausse croisade idéologique ». D'après cet auteur, l'apparition de la détente n'est pas venue du désir de mettre un terme à la guerre froide, et encore moins d'introduire l'« outil de la démocratisation » dans les pays socialistes. Elle est venue essentiellement d'une formule « capitaliste créative et imaginative » destinée à secréter des profits que les pratiques traditionnelles de l'import-export ne permettaient pas, à savoir : une association de coproduction entre un trust d'État anticapitaliste et une entreprise capitaliste

68. Voir notamment *Le Figaro* du 31 mai 1973 et les articles antérieurs de l'auteur parus dans ce même journal.

anticommuniste. Pour les Soviétiques, dit-il, s'assurer une technologie et un équipement modernes pour soutenir une économie défaillante est désormais indispensable à la « préservation du pouvoir de leurs élites ». Cette évolution n'implique cependant aucune libération politique. Au contraire, le fait d'ouvrir le pays à la technologie capitaliste a un effet de durcissement idéologique à la fois sur le front interne et le front externe. Brejnev, à plusieurs reprises, n'a-t-il pas assuré le Comité central du P.C.U.S. qu'« on ne permettrait pas au capital américain d'introduire des idées subversives ». Levinson explique ce qui risque de se passer dans les États socialistes en se référant aux exemples actuels. Un bon nombre de sociétés et de banques qui ont pris la tête du mouvement vers l'Est avaient fait auparavant des investissements et des opérations commerciales dans les économies des régimes autoritaires accidentaux (Espagne, Portugal, Afrique du Sud), dans les régimes militaires latino-américains, dans certains États producteurs de pétrole au Proche-Orient (Arabie Saoudite, Libye), etc. Or que constatons-nous ? Ces économies restent précaires et moins développées que celles des investisseurs. Surtout, la doctrine Pizar n'a pas joué car l'« impact démocratique de la présence économique » des capitalistes reste invisible. Il n'y a pas la moindre trace d'un début de libéralisation dans ces régimes qui continuent à fouler aux pieds les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Souvent, les compagnies étrangères ont soutenu et consolidé ces systèmes politiques. Non que les dirigeants des grandes firmes occidentales se soient rangés aux côtés des dictatures contre la démocratie, mais le souci économique d'obtenir une rentabilité efficace les a conduits à souhaiter le maintien du *statu quo*, puisque les profits se développent mieux dans un environnement stable et accommodant, quelle qu'en soit la couleur politique. Pourquoi en serait-il autrement en Europe de l'Est ?

À l'automne 1973, la controverse s'est transportée au Congrès des États-Unis. Le parlement américain s'est divisé en effet en deux camps à propos de l'amendement Jackson. Il y a le clan des partisans de la « détente à tout prix » et celui de ceux qui voudraient que l'URSS⁷⁰ paye les avantages commerciaux déjà obtenus avec l'Amérique par des assouplissements en faveur des intellectuels russes « dissidents » et des juifs candidats à l'émigration. L'amendement du sénateur Jackson refuse tout simplement le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée⁷¹ aux États qui imposent des restrictions à l'émigration. Après le bannissement de Soljénitsyne, déchu de sa nationalité et expulsé de sa patrie le

69. Secrétaire général de la Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la Chimie, auteur du livre *L'inflation mondiale et les firmes multinationales*, Éd. du Seuil, Paris 1973. Il a publié dans *le Monde* du 8 janvier 1974 un article remarqué sur le mythe de la paix par le commerce qui ne changera rien aux structures totalitaires des États socialistes.

70. Un décret du 3 août 1972 a établi une taxe à l'émigration ; devant les protestations de l'Occident, le Kremlin a décidé quelques mois après, non pas de l'abroger mais de la suspendre pour les Juifs souhaitant émigrer en Israël.

71. Le président Nixon a déposé un projet de loi commercial en ce sens et s'est engagé vis-à-vis de Moscou à le faire adopter par le Congrès. A. Sakharov, dans une lettre aux parlementaires américains, les a invités à voter l'amendement Jackson.

14 février 1974, il est difficile de prévoir si les nécessités de la « réalpolitik », prônée par MM. Nixon et Kissinger, l'emporteront finalement sur les sentiments de mauvaise conscience qu'éprouvent une bonne partie des parlementaires américains très attachés aux valeurs de la démocratie libérale...

Le politologue Stanley Hoffmann, professeur à l'Université d'Harvard⁷² et chroniqueur de l'hebdomadaire français *Le Point*, a parfaitement montré les difficultés auxquelles se heurtait la Maison Blanche dans sa politique de rapprochement avec le Kremlin. Aux yeux de Henry Kissinger, dit-il, en substance, l'idéal en matière de relations internationales est la modération qui repose sur l'équilibre ; ce dernier exige l'abandon des croisades, la tolérance mutuelle des régimes, et la non-intervention dans les affaires intérieures d'autrui. Or, et voici le paradoxe qui gêne le brillant secrétaire d'État, plus la modération permet aux nations de se lier, moins la séparation entre affaires intérieures et politique étrangère devient praticable.

La détente n'amollit pas en effet la « formidable rivalité » entre les super-puissances. Tant qu'elle dure, beaucoup d'Américains qui se méfient des Russes font remarquer que cette distinction ne sert que l'Union soviétique. Celle-ci obtient sans contrepartie une aide économique et technologique qui lui permet d'étouffer sans risques les conséquences intérieures de cet appel d'air. D'où l'amendement Jackson. Il y a plus grave, ajoute Stanley Hoffman. La séparation entre politique extérieure et politique intérieure est désormais remise en cause, à la stupéfaction des communistes, par ceux-là même des Américains qui ont le plus poussé à la détente : c'est-à-dire les scientifiques, les fondateurs du mouvement de Pugwash, et une importante fraction de l'intelligentsia. Tous avaient espéré que les contacts scientifiques entre l'Est et l'Ouest créeraient une véritable « communauté transnationale de savants ». Ce sont eux qui réagissent avec le plus de vivacité au durcissement soviétique et aux appels des « oubliés de la détente » comme Sakharov, Maximov ou Amalrik. Du coup, H. Kissinger se heurte simultanément, d'une part, au dernier carré de ceux qui en sont restés à la lutte pour la suprématie entre les deux Grands et, d'autre part, aux libéraux qui découvrent la nature du régime socialiste et refusent de l'accepter au nom du credo politique américain. Une situation pittoresque, conclut ce perspicace professeur :

Ne demeurent en faveur de la politique de détente que les diplomates foncièrement anticommunistes comme Henry Kissinger et les milieux capitalistes désireux l'investir en Urss. Deux groupes puissants, certes, mais menacés si l'opinion publique, toujours extrêmement sensible se retourne.

En Europe de l'Ouest également, l'ouverture commerciale à l'Est soulève une vive polémique. Pisaristes et antipisaristes s'affrontent plume à la main. La revue française *Esprit*, dirigée par J. M. Domenach, a demandé récemment à plusieurs universitaires et historiens spécialistes des problèmes russes de répondre

72. Cf. *Gulliver empêtré : Essai sur la politique étrangère des États-Unis* (traduction fr.), Éditions du Seuil, Paris, 1971. Ce maître livre est indispensable à celui qui veut comprendre la diplomatie des États-Unis.

à la question suivante : « Où va le régime soviétique ? »⁷³. Pourquoi le pouvoir s'acharne-t-il contre les intellectuels ? Pourquoi laisse-t-il s'exprimer certains d'entre eux ? La répression vise-t-elle d'autres catégories sociales ? S'agit-il d'un retour au stalinisme ? Avec des nuances, Mmes Carrère d'Encausse et Zamoyska, MM. Aucouturier, Besançon, H. Chambre, F. Fejtö, Kerblay, J.J. Marie, arrivent à peu près tous à la même conclusion : la protestation est un fait nouveau (depuis 1965 environ) qui menace et défie la toute-puissance du parti. Celui-ci ne peut donc la tolérer, mais le développement d'une opposition – si limitée soit-elle – est un phénomène au moins aussi considérable que le durcissement des autorités.

Par contre, lorsqu'il s'agit de savoir si l'accroissement des relations avec l'Occident va entraîner une libération intérieure, les opinions divergent. Ce n'est pas exclu, mais il ne faut pas prendre ses désirs pour des réalités. Le précédent de la *NEP* incite à la prudence. Pour F. Fejtö, le passage pacifique du « socialisme néo-stalinien » au socialisme démocratique est aussi peu fatal, aussi peu « automatique », que le passage de la démocratie bourgeoise à la démocratie socialiste. L'URSS dispose d'une terrible police, de forces armées puissantes, d'un appareil administratif assez fort pour maintenir la cohésion du système coûte que coûte. Elle est capable de le défendre contre une « démocratisation » qui – on l'a vu encore en Tchécoslovaquie en 1968 – est synonyme dans son esprit d'anarchie. Il est absurde de penser, dit-il, que le développement des échanges et de la coopération économique, en soi souhaitable, produira automatiquement l'adoucissement des mœurs des buro-technocrates et l'atténuation de leur conservatisme exaspéré. Madame Hélène Carrère d'Encausse est d'un autre avis. Elle pense que les échanges doivent – même si dans un premier temps ils entraînent un resserrement du contrôle – pousser à une libéralisation du système, par la voie d'une « rationalisation » des relations entre le pouvoir et ses administrés, d'une rationalisation économique aussi. De toutes manières, le ton nouveau adopté par l'intelligentzia est, selon elle, largement dû déjà au développement des rapports entre l'Est et Ouest. Les contacts croissants avec le monde extérieur, la présence en URSS d'étrangers nombreux, la volonté du pouvoir soviétique d'offrir à ses interlocuteurs occidentaux l'image d'un régime politique acceptable, la circulation croissante des idées en même temps que des biens, tout concourt à imposer en Union soviétique des relations politiques « plus conformes aux normes de la société internationale ».

Comme on le voit, les opinions des élites des sociétés capitalistes industrielles sont loin d'être convergentes. Ce n'est pas le principe même de la détente qui est discuté ; c'est la détente aux conditions du régime soviétique. En d'autres termes, la détente pour la détente n'a pas grand intérêt car elle ne constitue pas une fin en soi. Il faut s'interroger sur ses finalités véritables : la détente pour quoi faire ? Un débat analogue oppose à ce propos les intellectuels dissidents en URSS.

Depuis 1965 en effet, on assiste à l'Est à la naissance d'un mouvement protestataire qui concentre ses attaques sur le système politique, qui veut être entendu

73. Cf. *Esprit*, numéro de novembre 1973.

au-delà des frontières et qui lance des appels à l'opinion publique mondiale. La manifestation sur la place Rouge après l'invasion de la Tchécoslovaquie, l'audience du Samizdat (littérature clandestine), la publication d'une « *Chronicle des événements courants* ⁷⁴ », la création d'un « Comité pour la défense des droits de l'homme », tous ces événements démontrent un changement qualitatif de l'opposition. Pour la première fois il y a réellement un embryon d'opposition, au sens politique du terme, qui met en question les fondements du régime socialiste et de l'idéologie qui le sous-tend. Elle met en cause le pouvoir totalitaire du parti unique et nullement la propriété collective des moyens de production. La contestation courageuse de Sakharov, Soljenitsyne (avant son expulsion) se situe en dehors des catégories marxistes ; elle est concentrée sur les problèmes du Pouvoir et de la Liberté. L'académicien, le savant incarne la Russie des lumières, libérale, rationaliste, partie intégrante de l'Occident ; le prix Nobel de littérature, l'écrivain incarne, lui, la Russie spiritualiste, chrétienne, missionnaire. Ces deux hommes représentent les deux faces de la grande tradition intellectuelle russe. Par leurs cris d'alarme, ils ont lancé publiquement un double défi : au grand « monstre froid de l'État soviétique » et aux « penseurs de la gauche occidentale » qui se taisent.

L'exemple d'une poignée de contestataires qui crient la vérité, adossés à la déportation, à l'incarcération ou à l'expulsion, est plus qu'un symbole. L'extraordinaire efficacité de Sakharov et Soljenitsyne prouve que la « force n'est pas la seule force au monde ». Elle s'explique sans doute par cette phrase d'André Malraux sur la Résistance française :

Le fait de dire non avec les mains nues est une des choses qui agissent le plus mystérieusement et le plus profondément sur le cœur des hommes. S'il en était autrement, la presse et les autorités soviétiques n'auraient pas éprouvé le besoin de déchaîner contre eux une formidable campagne de dénigrement et de prendre l'odieux décret du 13 février 1974.

En août 1973, c'est-à-dire après la première phase de la CSCE d'Helsinki et avant la seconde qui s'est ouverte à Genève en septembre, le grand savant et le grand écrivain ont lancé un S.O.S. à l'Occident. Celui-ci était à la fois un avertissement, un message de détresse et un appel. L'hebdomadaire français *L'Express* a publié *in extenso*, dans son numéro des 3-9 septembre 1973, ces deux documents historiques ⁷⁵. L'un et l'autre prient instamment les démocraties capitalistes de ne pas aider le Kremlin aussi longtemps qu'il n'y a pas de libéralisation.

L'Occident, déclare Andréi Sakharov, devrait comprendre que si notre pays n'évolue pas tout accord sera précaire. Prenez garde à un rapprochement avec

74. Bulletin dénonçant les violations de la Constitution de 1936 et les atteintes à la « légalité socialiste » : attestations arbitraires, procès non justifiés, censure injustifiée, non-respect de la législation en vigueur, etc.

75. A. Sakharov, père de la bombe H soviétique, a accordé une interview à E. Dillon, chef du bureau de l'A.F.P. à Moscou ; A. Soljenitsyne a reçu au même moment Frank Crepeau, correspondant de l'agence américaine *Associated Press*, et Alain Jacob du *Monde* ; voir cette interview dans le n° du 29 août 1973 ; le n° du 24 août a reproduit celle de Sakharov.

l'URSS qui ne serait pas accompagné de la démocratisation de ce pays et de la suppression de son isolement... Il ne saurait y avoir de confiance mutuelle si l'une des parties ressemble à un immense camp de concentration. Une détente sans démocratisation, une détente dans laquelle l'Ouest accepterait en fait nos règles du jeu, serait une détente dangereuse. Elle ne réglerait aucun des problèmes mondiaux et signifierait une capitulation devant notre puissance, réelle ou exagérée...

La demande clef à poser dès le départ devrait concerner la liquidation de notre isolement. Il s'agit de la liberté de quitter le pays, la liberté d'y retourner, la liberté d'abandonner ou de garder la nationalité soviétique. Il s'agit de droits de l'homme universellement reconnus, proclamés dans la Déclaration de l'ONU de 1948...

Mais les pays occidentaux doivent comprendre qu'ils ont affaire à un partenaire extrêmement astucieux, et qui a l'avantage d'un régime totalitaire...

On retrouve les mêmes idées dans les propos tenus par le prix Nobel de littérature 1970, qui avait déjà attiré l'attention sur ce problème dans son discours de Stockholm ⁷⁶ :

L'esprit de Munich ne s'est certainement pas estompé dans le passé : ce n'était pas une simple péripétie. Je me risquerais même à dire que l'esprit de Munich domine le XX^e siècle.

Un monde civilisé et timide n'a rien trouvé d'autre à opposer à la renaissance brutale et à visage découvert de la barbarie, que des sourires et des concessions. L'esprit de Munich est une maladie de la volonté chez les peuples nantis. Un état d'âme permanent chez ceux qui se sont abandonnés à la poursuite de la prospérité à tout prix, ceux pour qui le bien-être matériel est devenu le but principal de leur vie sur la terre. Ces gens-là – et il y en a beaucoup dans le monde d'aujourd'hui – ont choisi la passivité et la reculade, afin de prolonger un peu leur train-train quotidien, afin d'éluder la difficulté aujourd'hui. Et demain, vous verrez, tout ira bien. Mais rien n'ira bien. Le prix de la lâcheté est toujours le mal. Nous ne récolterons la victoire que si nous avons le courage de faire des sacrifices.

Citons encore ces quelques lignes extraites d'un chapitre inédit de l'*Archipel du Goulag* publiées par le *New York Times*, le mercredi 13 février 1974, c'est-à-dire le jour même où Soljenitsyne arrivait en RFA :

O vous, penseurs « gauchistes » d'Occident, amants de la liberté ! Vous, travailistes de gauche, vous, étudiants progressistes d'Amérique, d'Allemagne et de France ! Pour vous, tout cela compte bien peu. Pour vous, tout mon livre compte pour rien. Et vous ne le comprendrez tout entier que lorsqu'on vous hurlera, à vous aussi : « Vous êtes arrêté. Les mains derrière le dos ! » et lorsque vous prendrez vous-mêmes le chemin de notre archipel.

76. Ce discours a été prononcé à Moscou à l'occasion de la remise de son prix, Soljenitsyne n'ayant pas voulu se rendre en Suède, de peur d'être empêché de rentrer ensuite en URSS. Il a été publié en France aux Éditions du Seuil avec *Les droits de l'écrivain* (Paris, 1972). D'autre part, la presse hebdomadaire (*Le Point* et *L'Express*) a reproduit un dialogue entre Pissar et Sakharov.

Vladimir Maximov, exclu également de l'Union des écrivains soviétiques, a dénoncé la politique de rapprochement avec Moscou du chancelier Brandt en adressant une lettre ouverte au romancier ouest-allemand Heinrich Böll, prix Nobel de littérature 1972.

La raison ? L'opposition intérieure sera la grande perdante à ces tractations entre l'Est et l'Ouest. Et « Dieu seul sait, dit Maximov, de combien de sang nous allons payer ces jeux diaboliques entre les demeurés de la diplomatie moderne ». Il est certain que les intellectuels qui luttaient pour l'injection d'un début de démocratie dans le socialisme se sentent aujourd'hui plus ou moins abandonnés par leurs homologues des sociétés bourgeoises. Ils misaient sur le désastre économique persistant, sur l'impatience des masses privées d'une impossible prospérité pour contraindre le pouvoir à accepter le dialogue avec les citoyens. Or, c'est à ce moment-là que le Kremlin inventa ce que Ota Sik, l'économiste du Printemps de Prague, actuellement réfugié en Suisse, appelle « l'œuf de Brejnev » : acheter la technologie et le management des grandes firmes capitalistes multinationales, sans avoir à agiter les eaux dormantes des sociétés socialistes, et sauver ainsi l'État bureaucratique et policier⁷⁷. Bref, il s'agit de fabriquer une « société de consommation » en préservant les structures héritées du stalinisme et en évitant soigneusement le pluralisme idéologique et culturel. Ce que confirme la position de l'URSS à la CSCE dans la discussion, à Genève, du point 3 de l'ordre du jour... Contrairement à Maximov, Sakharov et Soljénitsyne, l'historien Roy Medvedev⁷⁸ estime que « la détente internationale est une des conditions préliminaires de la démocratisation en URSS ». Il critique les déclarations politiquement « incorrectes » de ces dissidents qui commettent une erreur en souhaitant que l'Ouest pose des préalables à la détente :

Ce serait, dit-il, une grosse simplification que de penser obtenir des concessions essentielles dans la politique intérieure de l'URSS à l'aide uniquement de pressions extérieures exercées par le biais des relations étatiques ou commerciales. Les pressions de l'extérieur peuvent avoir un effet aussi bien positif que négatif.

Medvedev, contestataire et marxiste, plaide pour l'avènement d'« un socialisme à visage humain » : il ne se bat pas sur le régime mais dans le régime. En dépit de la gravité de la situation, la solution pour lui ne réside pas dans des appels systématiques à l'étranger : « L'incitation fondamentale de la démocratisation doit venir de la société soviétique elle-même, y compris ses actuels et futurs dirigeants. »

À l'Est comme à l'Ouest, le grand débat sur la détente comme « armes de la paix » se poursuit. Le dossier reste ouvert. D'un côté, on trouve les pessimistes

77. Cf. *Newsweek*, n° du 18 juin 1973.

78. Auteur d'un livre important sur le « stalinisme » ; son frère, le biologiste Jaurès Medvedev, a connu l'asile psychiatrique et s'est vu retirer la nationalité soviétique. Il est en exil à l'Ouest alors que Roy reste en URSS, luttant pour que le droit au retour de son frère soit enfin, reconnu. Voir le *Monde* du 9 novembre 1973 qui reproduit le texte confié à *Die Zeit*.

qui refusent la « doctrine Brejnev » et l'« œuf de Brejnev », c'est-à-dire l'aide économique qui permettrait tout à la fois au Kremlin de maintenir son hégémonie sur ses satellites et de sauver son régime. De l'autre, il y a les optimistes qui avec Samuel Pissar pensent que l'Occident n'a rien à espérer et tout à craindre d'une éventuelle faillite économique de l'Union soviétique.

Car les Brejnev, les Kossyguine et tous ceux qui, à l'Est, cherchent maintenant à offrir un peu de bien-être devraient abdiquer leur pouvoir au profit des mangeurs de métal qui détestent, en fait, la détente, et ne croient qu'à la politique de puissance et d'arsenal.

Entre ces deux positions les réalistes : ceux-ci hésitent sur la conduite à tenir. Ils voient dans la détente un piège et un pari ; tout le problème pour eux consiste à éviter le premier et à gagner le second, pragmatiquement, progressivement. L'avenir départagera les uns et les autres...

* * *

CONCLUSION FINALE : DE LA DÉTENTE INACHEVÉE À UNE NOUVELLE GUERRE FROIDE ?

La société internationale a beaucoup changé, incontestablement, depuis la crise de Cuba. La période 1963-1973 permet-elle d'affirmer que l'on est passé d'une ère à une autre après la césure de 1962 ? Le système de la Guerre froide a-t-il été remplacé par un nouveau système : celui de la détente ? Finalement, cette étude nous conduit à conclure que, dans les relations entre États socialistes et États capitalistes, quelque chose a pris fin qui n'était pas vraiment la guerre et qu'autre chose commence qui pourrait être l'« hirondelle annonciatrice de la paix » pour reprendre une formule imagée de Leonid Brejnev ⁷⁹.

Malgré les nombreuses manifestations de la politique de détente, l'observateur est bien obligé de constater que la pluralité des conceptions demeure. Les blocs n'ont pas disparu, la bipolarité militaire non plus ; la coexistence pacifique n'a rien de commun avec la collaboration de classe et constitue une forme nouvelle de la guerre idéologique aux yeux du Kremlin. Les affaires Soljénitsyne et Sakharov donnent à réfléchir.

Cela dit, le rapprochement politique et économique soviéto-américain est une donnée objective de première grandeur. Désormais, le dialogue, la coopération, la modération l'emportent sur la confrontation. Néanmoins, la rivalité se poursuit. La détente reste inachevée et le processus amorcé il y a une décennie n'a pas encore atteint le point de non-retour ; il est trop tôt pour parler d'engagement « irréversible ». Cette séquence historique se présente comme une phase de transition à cheval sur une bipolarité qui se meurt et une multipolarité incertaine qui se cherche. Avec la montée de la Chine, la restauration du Japon, la

79. Discours prononcé au cours de son voyage à Cuba, à la Havane, le 29 janvier 1974.

trop lente émergence de l'Europe des Neuf, chacun pressent qu'un nouvel équilibre international se dessine. L'ère des superpuissances approche de son terme, a dit H. Kissinger. Certes, elles font cependant tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir ce que le général de Gaulle appelait la « double hégémonie ». Les accords bilatéraux de 1972-1973, conclus à Moscou et Washington, le prouvent abondamment.

Paradoxalement, l'équilibre de la terreur a supprimé la peur. On note, de part et d'autre, un effort méritoire pour prendre le monde tel qu'il est au lieu de le réduire à un schéma artificiel et manichéen, inspiré par des idéologies rivales. Ce n'est pas la victoire de la paix, c'est la « victoire des marchands ». On fait, comme les Phéniciens, du négoce au lieu de faire la guerre... Mais les ambiguïtés de la politique de détente recèlent autant d'espoir que de crainte. La détente suppose l'arrêt de la guerre froide, c'est l'évidence. Le système des blocs, rappelons-le, c'est le Rideau de fer, l'isolement des peuples de l'Est. Il est certain que les dirigeants soviétiques ne peuvent pas, sans danger pour eux, mettre fin du jour au lendemain à cet isolement. Ce serait l'explosion, et il n'est pas raisonnable de l'exiger. En revanche, nous sommes en droit de leur demander dès maintenant d'établir et d'annoncer un calendrier de la libéralisation. Sans elle, on construira sur du sable. Pour passer de la « détente formelle » à la « détente réelle », il faut lancer un pont : celui de la liberté, des Droits de l'Homme. La Paix est à ce prix.

La réconciliation idéologique entre l'Est et l'Ouest permettrait du même coup de prévenir une nouvelle guerre froide économique entre l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud. En effet, le déséquilibre effrayant et terriblement dangereux qui sépare les sociétés riches des sociétés pauvres souligne de plus en plus le caractère désuet du conflit entre le libéralisme et le socialisme⁸⁰. Il serait vain de croire que, sans la guerre du Kippour, il n'y aurait pas eu de guerre du pétrole. Donc de crise de l'énergie. Nous allons assister à une redistribution mondiale des richesses entre pays producteurs de matières premières et pays consommateurs. Celle-ci se fera de toute façon, soit par la force, soit par la pression, soit par la coopération entre les deux mondes. Le choix des moyens dépendra de l'attitude des États socialistes et capitalistes. Pourquoi dès lors ne pas conjuguer nos efforts afin d'éviter le pire, puisque condamnés à vivre ensemble nous sommes obligés de nous entendre ?

Le temps presse. Hâtons-nous d'achever la détente pour empêcher la révolte qui gronde chez les déshérités du Tiers-Monde. La tension sino-soviétique ne préfigure-t-elle pas déjà le conflit Nord-Sud à l'échelle planétaire ?

Dans le discours qu'il a prononcé au dernier « sommet » des pays non alignés à Alger, en septembre 1973, le chef de l'État de la Nigeria, le général Gowon, s'interrogeait sur la signification d'une détente conçue pour aménager la paix

80. Voir l'analyse d'Edgar Faure dans ses deux livres : *Prévoir le présent*, Gallimard, Paris, 1966, et *L'âme du combat*, Fayard, Paris, 1970

froide entre les Grands. Ses réflexions reflètent parfaitement les préoccupations de l'ensemble des nations prolétaires. C'est pourquoi elles nous serviront de conclusion :

La Guerre froide ayant apparemment pris fin, nous accueillons la détente et l'amélioration générale des relations entre les blocs de puissance. La crainte d'une guerre nucléaire s'est quelque peu estompée [...]

La nécessité pour nous de participer activement à la formulation du nouvel ordre mondial est d'extrême importance car la détente qui prévaut actuellement n'a pas encore apporté la paix et la sécurité à nos petits pays non alignés. Elle a apporté seulement un léger soulagement. Aussi devons-nous nous sentir obligés de demander aux superpuissances de ne pas limiter leur processus de négociation à des questions d'intérêt immédiat pour eux-mêmes. Nous devons insister pour que leurs négociations tiennent compte pleinement de nos points de vue et des problèmes qui concernent toute l'humanité [...] Bien que le concept de la sécurité économique collective ait été reconnu comme étant un pilier indispensable aux tentatives de la paix et de la sécurité internationales, le manque de volonté politique de la part des pays développés constitue toujours un obstacle sur la voie de la mise en œuvre de ce concept...

L'avertissement africain était antérieur à l'action de l'OPAEP et à la conférence manquée de Washington sur l'énergie de février 1974... Les sociétés industrielles développées sauront-elles enrayer la division du Monde en blocs économiques antagonistes en dépassant les blocs idéologiques ? La réponse à cette question commandera sûrement l'évolution de la structure du système international de la fin du XX^e siècle. Donc l'équilibre de l'An 2000.

Au moment où nous achevons de rédiger ces lignes, la session spéciale de l'ONU consacrée aux matières premières et au développement vient d'adopter une Déclaration solennelle proclamant l'urgence d'établir un « nouvel ordre économique international ». Puisse cet appel ne pas rester lettre morte ! C'est peut-être le dernier cri d'alarme lancé par les peuples démunis aux peuples nantis avant qu'il ne soit trop tard pour relever pacifiquement le « Défi de la misère... »